

SUR LA ROUTE DU DIALOGUE

En 1965, le pape Paul VI promulgue la déclaration *Nostra ætate*, fruit du Concile Vatican II, portant sur les religions non-chrétiennes et affirmant :

« L'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent beaucoup de ce qu'elle-même tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes. Toutefois elle annonce, et elle est tenue d'annoncer sans cesse le Christ qui est "la voie, la vérité et la vie" (Jn 14, 6) en qui les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et en qui Dieu s'est réconcilié toutes choses. C'est pourquoi elle exhorte ses fils pour que, avec prudence et charité, par le dialogue et par la coopération, et tout en témoignant de la foi et de la vie chrétienne, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morale et socio-culturelles qui se trouvent dans ces religions » (*Nostra ætate*, 2).

Cet engagement des catholiques dans le dialogue interreligieux se déploie particulièrement en Asie, berceau des grandes religions du monde. Il se concrétise par des liens tissés au quotidien entre voisins et responsables religieux, par l'organisation de conférences et d'échanges académiques qui aident à mieux se comprendre, par des initiatives sociales communes qui permettent de coopérer pour le bien commun et promouvoir la paix. Parmi les membres des MEP, pour donner quelques exemples, le Père Yann Vagneux codirige un centre de dialogue interreligieux à Bénarès (Inde) et visite quotidiennement hindous, musulmans, jaïns ou sikhs ; Mgr Olivier Schmitthaeusler organise au Cambodge des visites aux prisonniers avec les responsables bouddhistes et musulmans ou encore le Père Marcel Kauss œuvre au Japon avec des bouddhistes et shintoïstes, mais aussi avec des chrétiens d'autres confessions, au service des personnes de la rue et des toxicomanes.

